

Séance du 25 octobre 2007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjointes ; M. Laroche, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Gentili, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, Mmes Bisauta, Capdevielle, Mme Peyrucq, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle donne pouvoir à M. le Maire, M. Lozano donne pouvoir à M. Etchegaray, Mme Bordenave donne pouvoir à Mme Ipharraguerre, Mme Boé donne pouvoir à Mme Chevrel, Mme Jeambrun donne pouvoir à Mme Gentili, M. Causse à Mme Bisauta, M. Larralde donne pouvoir à Mme Peyrucq.

ABSENTS : MM. Trunet, Casenave.

SECRETARE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE - Implantation Plaine d'Ansot - Marchés de travaux - Relance des lots 1, 2 et 11 sous forme d'appel d'offres ouvert.

Madame Gentili présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Lors de la séance du 19 juillet 2007, vous avez approuvé le lancement du dossier de consultation des entreprises pour la réhabilitation et la restructuration de bâtiments sur le site de la Plaine d'Ansot en vue de la création du Muséum d'Histoire Naturelle et du Pôle environnemental et patrimonial. Vous avez dans le même temps autorisé M. le Député-Maire, d'une part à signer les marchés issus de la procédure d'appel d'offres ouvert et d'autre part en cas d'appel d'offres infructueux sur un ou plusieurs lots à engager des discussions en vue de la passation de marchés négociés ainsi qu'à les signer.

La consultation des entreprises a été lancée le 12 septembre 2007 pour un montant total HT de travaux estimé à 1 400 000 €, valeur juin 2007.

Les travaux commenceront à l'automne 2007 pour s'achever fin 2008 et aboutiront à la création de salles d'expositions, d'accueil du public, de salles pédagogiques et de documentation, de bureaux, de réserves, d'ateliers de traitement des collections et de sanitaires. Le total des surfaces ainsi obtenu dans l'œuvre est de 1 000 m² répartis de la façon suivante : Bât B (Ecurie) : 280 m², Bât C (Grange) : 190 m², Bât D, E, F (Maison et granges contiguës) : 530 m².

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 octobre 2007 pour procéder à l'ouverture des offres.

En ce qui concerne :

- le lot 1 : démolition, terrassement, gros œuvre
- le lot 2 : charpente, couverture, bardage,
- le lot 11 : électricité, courants forts et faibles,

les offres remises lors de l'appel d'offres étant nettement supérieures aux estimations, la voie de l'appel d'offres a été retenue pour la relance, les écarts de prix avec l'estimation ne permettant pas de penser que des moins-values significatives pourraient être dégagées à l'occasion de simples négociations.

En conséquence, je vous demande d'autoriser Monsieur le Député-Maire à procéder aux opérations qui suivent :

- Relancer la procédure sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour les 3 lots séparés énumérés précédemment ; engager, si nécessaire, des discussions en vue de la passation d'un marché négocié ou à relancer la consultation sous la forme d'un marché négocié et signer les marchés avec les entreprises retenues ;
- Et le cas échéant signer les décisions de poursuivre dans la limite des crédits disponibles.

Il est par ailleurs précisé que cette nouvelle procédure inclut pour le titulaire du lot 1 (démolition/ terrassement /gros-œuvre) le maintien de la clause d'insertion sociale et environnementale introduite dans le marché et prévoyant l'obligation d'embaucher une personne en difficulté à hauteur de 450 heures.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.